

**COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE PRÉSERVATION  
DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS**

**Compte-rendu de la réunion du 19 mai 2022**

Service Connaissance, Aménagement, Planification, Sécurité  
Bureau documents d'urbanisme et de planification

Affaire suivie par : Anatole Gueydan  
Tél : 02 34 34 61 31  
ddt-cdpenaf@cher.gouv.fr

La commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers s'est réunie à la direction départementale des Territoires, le jeudi 19 mai 2022 à 14h00, sous la présidence de M. Eric DALUZ, directeur de la direction départementale des Territoires et représentant M. le Préfet du Cher.

***Ont participé au vote :***

M. E. DALUZ, président de la commission,  
M. Y. GOALABRÉ, représentant la DDT du Cher,  
M. F. CRUTAIN, représentant de l'association départementale pour le développement de l'emploi agricole et rural, **et mandaté par** M P. VAN NIEUWKERKE,  
M. A. LESPAGNOL, représentant la Fédération Nationale des Syndicats d'Exploitants Agricoles, **et mandaté par** M. J.C. BOURDIN,  
M. P. PORTIER, représentant la Fédération des chasseurs du Cher, **et mandaté par** M. GANGNERON,  
M. P. DE JOUVENCEL, représentant l'association des maires du Cher,  
M. L. GIRAUD, représentant de la Chambre des notaires du Cher,  
M. Vincent JALLET, représentant des Jeunes Agriculteurs du Cher,  
M. X. CREPIN, représentant l'association des maires du Cher.

Était excusé :

M. P. BARNIER, représentant le Conseil départemental du Cher,

***Assistaient également à la réunion sans voix délibérative :***

Mme C. BOISIERE, représentant la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (SAFER)  
M. A. GUEYDAN, DDT  
Mme B. SAISON, DDT  
Mme V. ROSSIGNOL, DDT

**Quorum** : le quorum est atteint puisque 12 membres (9 + 3 pouvoirs) sur 20 sont présents.

---

## 1. Approbation des comptes-rendus

Le compte-rendu du 19 avril 2022 est approuvé en séance.

## 2. Dossiers soumis à auto-saisine :

**PC 018 031 21 00002**

**Demandeur :** CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE PVEOLE 11 représentée par M. WAEBER Lionel

**Nature du projet :** construction d'une centrale photovoltaïque au sol

**Adresse du terrain :** lieu – dit : « Champs de Chaumont » – 18350 – Blet

Contre : 12

Abstention :

Pour :

Avis :

La commission a rendu un avis défavorable à l'unanimité.

### Observations :

La SAFER précise qu'elle avait été sollicitée il y a plus de 10 ans par la commune de Blet pour une mise à disposition de terrains afin de développer une activité économique, qui n'a jamais vu le jour. La convention de mise à disposition se termine en 2025.

Après analyse des différents éléments du dossier, il est décidé d'émettre un avis défavorable à l'unanimité. En effet, le projet se situe sur des terres agricoles inscrites à la PAC. Or, la charte départementale "agriculture, urbanisme et territoires" établit notamment que les projets photovoltaïques au sol ne pourraient s'envisager que sur des surfaces abandonnées par l'agriculture depuis au moins 10 ans. Le projet ne démontre pas qu'il est compatible avec l'exercice d'une activité agricole sur les parcelles concernées.

**PC 018 003 21 T0010**

**Demandeur :** SOLEIA LAA représentée par M. NASS Xavier

**Nature du projet :** construction d'une centrale photovoltaïque au sol

**Adresse du terrain :** lieu – dit : « Champs de la Bécasse » – 18220 – Les Aix d'Angillon

Contre :

Abstention : 2

Pour : 10

Avis :

La commission a rendu un avis favorable à la majorité

### Observations :

Au regard de l'implantation de la centrale photovoltaïque et de son environnement, une plantation de haies permettrait une meilleure intégration dans le paysage.

### 3. Dossiers soumis à saisine obligatoire

**PC 018 204 22 00002**

**Demandeur :** SCEA DES OUCHETTES représentée par KARLESKIND DANTZER Danièle

**Nature du projet :** construction d'une cellule métallique cylindrique pour le stockage de blé

**Adresse du terrain :** lieu – dit : « Varennes des Ouchettes » – 18130 – Saint Denis le Palin

Contre :

Abstention :

Pour : 12

Avis :

La commission a rendu un avis favorable à l'unanimité

**DP 018 208 22 L0005**

**Demandeur :** M. JEANNE Mickaël

**Nature du projet :** installation de deux tunnels pour installation en maraîchage

**Adresse du terrain :** lieu-dit : « Champ de l'Anerie » – 18240 – SAINTE GEMME EN SANCERROIS

Contre :

Abstention :

Pour : 12

Avis :

La commission a rendu un avis favorable à l'unanimité

**PC 018 187 22 30002**

**Demandeur :** ALABERGERE Jean-Luc

**Nature du projet :** construction d'un appentis accolé à un bâtiment existant pour abriter des animaux

**Adresse du terrain :** lieu – dit : « Le Rocher de Louze » – 18370 – Préveranges

Contre :

Abstention :

Pour : 12

Avis :

La commission a rendu un avis favorable à l'unanimité

**DP 018 234 22 00001**

**Demandeur :** Mme DEPOILLY Zoé

**Nature du projet :** installation d'une serre

**Adresse du terrain :** 3-4 lieu-dit : « Augerolles » – 18370 – Saint Saturnin

Contre :

Abstention :

Pour : 12

Avis :

La commission a rendu un avis favorable à l'unanimité

**PC 018 011 22 A0002**

**Demandeur :** GAEC COUET ET FILS représentée par COUET Pierrick

**Nature du projet :** construction d'un bâtiment agricole à usage de fumière avec couverture photovoltaïque

**Adresse du terrain :** lieu-dit : « Romecrot » – 18410 – Argent sur Sauldre

Contre :

Abstention :

Pour : 12

Avis :

La commission a rendu un avis favorable à l'unanimité

**PC 018 232 22 30004**

**Demandeur :** GAEC DE LA SOURCE représenté par CLAEYS Gerd

**Nature du projet :** construction d'un bâtiment agricole à usage de stockage de matériel et de fourrage avec couverture photovoltaïque

**Adresse du terrain :** lieu – dit : « Beddes » – 18370 – Saint Priest La Marche

Contre :

Abstention :

Pour : 12

Avis :

La commission a rendu un avis favorable à l'unanimité

**PC 018 203 22 00001**

**Demandeur :** M. KESSLER Emilien

**Nature du projet :** construction d'une bergerie, close et couverte

**Adresse du terrain :** lieu-dit : « La Goutte des Saints » – 18270 – Saint-Christophe-le-Chaudry

Contre :

Abstention :

Pour : 12

Avis :

La commission a rendu un avis favorable à l'unanimité

**PC 018 230 22 30001**

**Demandeur :** M. MATHIEU Yves

**Nature du projet :** construction d'un bâtiment agricole pour stockage de matériels agricoles et stabulation avec couverture photovoltaïque

**Adresse du terrain :** lieu – dit : « La Valette » – 18170 – Saint Pierre les Bois

Contre :

Abstention :

Pour : 12

Avis :

La commission a rendu un avis favorable à l'unanimité

**PC 018 149 22 A0001**

**Demandeur :** SCEA HERMSEN représentée par HERMSEN Stéphanus

**Nature du projet :** construction d'un bâtiment agricole à usage de stockage de matériel et de fourrage avec couverture photovoltaïque

**Adresse du terrain :** lieu – dit : « Le Parc » – 18380 – Méry ès Bois

Contre :  
Abstention :  
Pour : 12

Avis :

La commission a rendu un avis favorable à l'unanimité

#### **4. Questions diverses**

Projet de grille d'analyse des projets photovoltaïques au sol de la Chambre d'Agriculture

Lors de la CDPENAF du 16 décembre 2021, la Chambre d'Agriculture a présenté un projet de grille permettant d'analyser les projets photovoltaïques au sol.

Cette présentation a fait l'objet de nombreux échanges.

Il a été convenu de s'accorder un délai pour que chacun puisse faire remonter à la CDPENAF et à la Chambre d'Agriculture d'éventuelles remarques supplémentaires (voir le compte-rendu du 16 décembre 2021).

Y. Goalabré précise qu'à ce jour aucune observation n'a été adressée au secrétariat de la CDPENAF.

Les projets photovoltaïques au sol se multiplient, il serait donc opportun de se doter d'un outil permettant de mieux analyser les différents projets.

Il est proposé aux membres de la CDPENAF d'adresser leurs observations au secrétariat de la CDPENAF afin de procéder à un nouvel échange lors d'une commission en septembre ou octobre 2022.

La charte départementale (signée en 2011) a vocation à évoluer en intégrant l'agrivoltaïsme. Toutefois, il faudra bien dissocier la charte, qui fixe les principes, de la grille qui sera un outil.

➤ Le président clôt la séance à 14h45

**Le Président de la CDPENAF,**



**Eric DALUZ**